

Devenez membre de France Traumatisme Crânien

A titre individuel ou institutionnel, adhérer à l'association permet de :

- Affirmer son identité comme association nationale représentative des professionnels du traumatisme crânien auprès des partenaires institutionnels
- Soutenir l'association et favoriser la synergie entre professionnels
- Contribuer à mieux défendre et améliorer la prise en charge, le soin, le suivi des personnes cérébrolésées en synergie avec les associations des familles (UNAFTC et AFTC)
- Permettre la recherche clinique avec le maintien d'un prix annuel France Traumatisme Crânien /SOFMER d'un montant de 10 000 €
- Participer aux forums et colloques de France Traumatisme Crânien au tarif adhérent

Adhésion 2018

Individuelle: **50 €** : Institutionnelle: **300 €**

Renseignements et tarifs

- Inscription au colloque et programme uniquement en ligne :

www.francetraumatismecranien.fr

Rubrique « actualités » ou « Formation »

60 € Pour les adhérents France Traumatisme Crânien

à jour de leur cotisation (50 €)

150 € Pour les non adhérents

Gratuité pour familles et étudiants, demande par mail :

francetraumatismecranien@gmail.com

France Traumatisme Crânien - www.francetraumatismecranien.fr
Association loi 1901 à but non lucratif autorisée à recevoir des legs et dons - SIRET 379 012 636 00021
Siège social: 14 rue du val d'Osne 94415 Saint-Maurice Cedex / JO du 08/10/2005 (Extrait 2618)
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 94 07542 94 auprès du préfet d'Ile de France.



Colloque 2019
Vendredi 22 novembre 2019
de 8h30 à 17h00

« Soins et accompagnement des personnes en états de conscience altérée : Quels enjeux pour les patients, les familles, les soignants et la société ? »

Cette journée de formation continue, fruit d'un travail mené en commun avec l'UNAFTC et l'Université Rouen Normandie, est organisée par France Traumatisme Crânien, Association nationale des professionnels au service des traumatisés,

Ministère des Solidarités et de la Santé
Salle Pierre Laroque
14, Avenue Duquesne 75 007 Paris

Coordination du colloque : François Tasseau, Eric Verin et Xavier Debelleix

8h15-8h45 Accueil des participants

Modérateur : Catherine Kiefer et Eric Verin

8h45-9h00 Ouverture de la journée

Emmanuel Chevrillon, président, et François Tasseu, président d'honneur de France Traumatisme Crânien

*1^{ère} session : Le vécu au quotidien dans les unités dédiées
(résultats d'une enquête menée auprès de 110 unités)*

9h00-9h25 Présentation de l'étude

Anne Boissel, Philippe Petit, François Tasseu

9h25-9h50 Familles et professionnels au défi de la communication

Florian Leblond, psychologue, Rouen

9h50-10h15 Les attentes des familles

Corinne Enard, aidante familiale

10h15-10h40 Le vécu et les attentes des professionnels

Danielle Darriet, médecin neurologue, administratrice de LADAPT

10h40-11h10 Echanges avec la salle

11h10-11h30 PAUSE

2^{ème} session : L'unité dédiée, lieu de soins, lieu de vie

11h30-11h50 Les unités dédiées à travers l'enquête

Anne Boissel, maître de conférence en psychologie clinique, Rouen

11h50-12h10 L'Unité dédiée est-elle un lieu de vie ? Réflexions d'une famille

Marianne Gourichon, aidante familiale

12h10-12h30 Historique de la circulaire de 2002 relative à la création d'unités de soins dédiées aux personnes en EVC ou en EPR

Bruno Pollez, médecin MPR, Lille

12h30-12h50 Les alternatives à l'unité dédiée

Edwige Richer, médecin neurologue et MPR, présidente du réseau Aquitaine Trauma-

12h50-13h15 Echanges avec la salle

13h15-14h15 DEJEUNER LIBRE

(Possibilité de déjeuner au self du Ministère pour 10 €)

Modérateur : Xavier Debelleix et François Tasseu

3^{ème} session : Aspects juridiques et éthiques concernant la situation de Vincent Lambert

14h15-14h55 L'expertise médico-légale des personnes en état d'éveil non-répondant et en état pauci-relationnel

- **Point de vue du juriste :** Marc Ceccaldi, avocat, Marseille
- **Point de vue de l'expert médical :** Edwige Richer, médecin neurologue et MPR, présidente du réseau Aquitaine Traumatisme et Cérébrolésion, Administratrice de LADAPT

14h55-15h15 Arrêt des traitements : De quels repères éthiques dispose-t-on aujourd'hui ?

Bernard Marie-Dupont, médecin, avocat au barreau d'Arras et philosophe

15h15-15h55 Juridique et éthique : Des approches différentes ou complémentaires ?

Débat avec :

- *Un juriste, François Molinié, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation*
- *Un éthicien : Patrick Verspieren, Enseignant émérite d'éthique biomédicale, Centre Sèvres, Paris*
- *Un représentant des familles : Philippe Petit*

15h55-16h15 Echanges avec la salle

16h15-16h30 Conclusion : Emeric Guillermou, avocat, président de l'UNAFTC

16h30-17h15 Assemblée Générale France Traumatisme Crânien